

Les CAUE

Les CAUE ont été créés avec la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 afin de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement.

Le CAUE de la Haute-Saône a été créé en 1979 par la volonté du Conseil Général.

SES MISSIONS SONT :



Le conseil auprès des particuliers



Le conseil et l'aide à la décision des collectivités



La formation des élus et des acteurs du cadre de vie



La sensibilisation de tous les publics

Conseil auprès des particuliers

Rappels

Conseiller les particuliers et les porteurs de projets de construction, gratuitement, est une des missions fondamentales des CAUE, créés par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 (article 6).

«Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.» (extrait article 7)

Accompagnement des politiques publiques

Opération façades avec la CAV

Rappels

Pour rappel : Les propriétaires doivent déposer une déclaration préalable auprès de leur mairie en cas de ravalement situé dans un périmètre MH ou lors d'une isolation par l'extérieur.



Cette démarche a été mise en place en mars 2009. Elle a pris le relais de l'Opération Couleurs initiée par la ville de Vesoul en 1994. Elle concerne les 20 communes de l'Agglomération de Vesoul.

Cette opération permet aux particuliers qui souhaitent embellir leurs façades, de bénéficier de conseil de la part du CAUE et de bénéficier de subventions de la part de la CAV en respectant le cahier des charges, appelé «fiche-couleurs» établie par l'architecte du CAUE.

Dans le cadre d'un projet situé dans un périmètre Monuments Historiques, le CAUE fait le lien avec l'Architecte des Bâtiments de France pour obtenir une pré-validation du projet de sa part avant de déposer le dossier de subvention et la déclaration de travaux.

La CAV rémunère les fiches-couleurs réalisées par le CAUE suivant un barème défini.

Quelques chiffres

En plus de 13 ans, ce sont près de 298 fiches-couleurs qui ont été réalisées ce qui correspond à une moyenne de 22 fiches par an.

Nombre de fiches
par commune

ANDELARRE	2
ANDELARROT	4
CHARIEZ	16
CHARMOILLE	2
COLOMBIER	9
COMBERJON	6
COULEVON	5
ECHENOZ-la-MELINE	15
FROTEY-lès-VESOUL	13
MONT-le-VERNOIS	1
MONTCEY	10
MONTIGNY-lès-VESOUL	4
NAVENNE	25
NOIDANS-lès-VESOUL	8
PUSEY	5
PUSY-EPENOUX	12
QUINCEY	9
VAIVRE-et-MONTOILLE	4
VESOUL	148
VILLEPAROIS	0
Total	298

Nombre de fiches
par année

2009	29
2010	21
2011	27
2012	14
2013	22
2014	17
2015	17
2016	22
2017	24
2018	19
2019	29
2020	20
2021	21
2022	18
Total	298

DOSSIER DRAC

5

PERIMETRE ABF

136

HORS PERIMETRE

162

Total

298

COMMUNAL

14

COPROPRIETE

27

PARTICULIER

257

Total

298



Année	Montant H.T.	Subvention
2009	337 600 €	68 600 €
2010	208 600 €	51 400 €
2011	304 900 €	59 600 €
2012	184 300 €	38 300 €
2013	462 000 €	103 200 €
2014	148 400 €	40 000 €
2015	230 600 €	48 000 €
2016	854 300 €	317 800 €
2017	561 000 €	118 200 €
2018	271 500 €	63 900 €
2019	997 800 €	198 500 €
2020	936 000 €	129 300 €
2021	231 500 €	57 500 €
2022	370 416 €	90 123 €
Total	5 922 845 €	1 384 423 €



EXTRAIT DE LA CHARTE DE QUALITE :

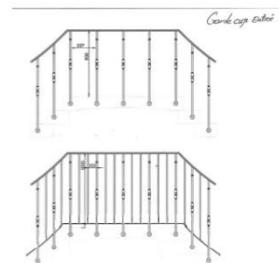
« S'adapter au style de la façade :

Le choix de la facture de l'enduit de finition doit respecter le caractère de la maison. Il convient donc de conserver les particularités en tenant compte du style de la construction (présence d'encadrements et moulure, différences de nus, listels, soubassements appareillés,...).

Dans les constructions anciennes, il n'est pas rare de constater la présence d'un simple gobetis et d'une couche de finition, l'enduit étant pelliculaire et venant à fleur des pierres d'encadrement. »



Quelques exemples



Mme GUIVIER - 19, rue Fleurier à VESOUL - **FICHE N°19 modifiée**
(badigeon à la chaux - entreprises PIGHETTI ET PARISOT)



Maison classée Patrimoine XXème



Mme Lugand 7, rue du Docteur Championnet à Vesoul - **FICHE N°99**
Maison Maisonnier classée PATRIMOINE XXème



17.09.17

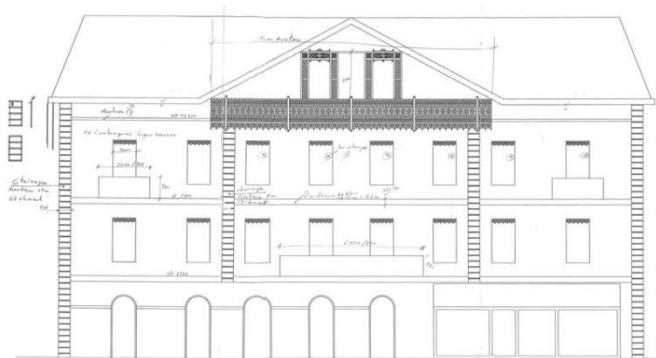
	Feuilles mures
	E3-06 ES SIKKENS
	Part du garage
	Fu 10.90 SIKKENS
	- 21433 Sto -
	Façade
	31335 Sto
	châssis
	31334 Sto
	10665
	9251 Stein
	11295
	9255 Stein
	11406



Toute façade - 31335 Sto en complément + occu-
 - Badigeon - cf. encadré sur la façade de
 la Banque Populaire -
 - châssis - 9251 Stein + 9255 Stein
 - Badigeon - 11295
 - 11406 (travail) -

M. Henry - 7 place du Moulin des prés à VESOUL_ Fiche N° 165
 (Badigeon à la chaux - entreprises CLERC et RBPA)





Jardinerie des Halles - Copropriété située place de la République à VESOUL - **fiche N°120**
(entreprises PIGHETTI et PARISOT)

TEINTES VUES LE 29.08.2017
avec Emmanuel Buselin

Bâtiment classé MH

	FACADE 891 CESA
	PORTE D'ENTREE / MENUISERIES / VOILETS RAL 7035 gris clair
	FERRONNERIES (grille de défense) RAL 7016 Gris anthracite
	DAUPHIN RAL 7037 gris poussière

Teinte 891 CESA
Validée sur place le 14.09.2017
par M. GAVET

Des essais seront réalisés sur
place avec une reprise d'enduit
ou plus proche de l'existant +
du badigeon avec différentes
dilutions pour éviter l'empâtement
des aspérités de l'enduit.

> pour avis définitif de la DRAC

Bâtiment bas

	FACADE 25 CESA
	MENUISERIES RAL 7030 Gris pierre
	PORTES DE GARAGE RAL 7039 gris quartz
	DAUPHIN RAL 7037 Gris poussière

Bâtiment ocre

	FACADE 236 CESA
	MENUISERIES RAL 7030 Gris pierre
	PORTES D'ENTREE RAL 7039 gris quartz
	DAUPHIN RAL 7037 Gris poussière

Teintes 25 CESA et 236 CESA validées sur place le
19.09.2017 par Cédric Marullier

Les couleurs de badigeon changent mais pas la
technique de mise en oeuvre qui sera prédefinie
sur la partie MH.



Ecole de musique - rue Baron Bouvier à Vesoul - **Fiche N° 185**
Reprises d'enduit à la chaux + badigeon à la chaux - Entreprises PIGHETTI, CLERC et PATEU-ROBERT)



1997 - Des couleurs dans la ville - VILLE DE VESOUL



2017 - Opération Façades CAV

Copropriété 11-13 rue Noiroto à VESOUL - Fiche N°172
(reprises + badigeon à la chaux / entreprise PATEU ROBERT)



M. Brand - Cour de l'abbaye des Clarisses à MONTIGNY-LES-VESOUL
(reprises d'enduit + badigeon à la chaux / entreprise RIMET)

Un travail d'Information et de formation à destination des professionnels

Des rencontres sont organisées avec la CAPEB et aujourd'hui le pÔle Energie afin de relayer des techniques spécifiques au bâti ancien. Ces moments de formation et d'échanges visent plusieurs objectifs :

- conserver le plus souvent possible les enduits à la chaux traditionnels par de simples reprises
- mettre en œuvre des enduits à la chaux sans ajout de ciment et utiliser des badigeons à la chaux
- proposer des solutions adaptées en matière d'isolation par l'extérieur dans le bâti ancien.



Recommandations

- Le choix de couleurs de ce tableau est proposé à titre indicatif. Cette gamme n'est pas exhaustive. Mais un projet qui choisira ses coloris dans cette palette sera assuré de présenter une bonne cohérence et une bonne insertion dans son voisinage.
- De préférence, les dessous de toit sont en bois naturel, non traités, non peints. S'ils sont peints, leur couleur s'approche de la teinte de la façade.
- Les murs de clôture, lorsqu'ils sont enduits, reprennent les mêmes couleurs et les mêmes finitions que les murs des façades de la construction.
- Les clôtures en bois maintiennent la couleur naturelle de l'essence. Si elles doivent être peintes, la teinte sera choisie parmi les couleurs autorisées pour les façades.



Éléments à colorer	Références et coloris des nuances proposées					
Toit						
	Laves	NCS S 1080-Y50R	NCS S 2050-Y50R	NCS S 2075-Y70R	NCS S 3060-Y70R	NCS S 3560-Y70R
Façade et mur de clôture enduits						
		NCS S 1010-Y10R	NCS S 1010-Y30R	NCS S 1010-G90Y	NCS S 1502-Y50R	NCS S 2010-R
		NCS S 0510-Y	NCS S 1505-Y10R	NCS S 0507-Y20R	NCS S 1010-G10Y	NCS S 2010-Y
Volet et menuiseries						
		NCS S 0507-G80Y	NCS S 0502-R50B	NCS S 1000-N	NCS S 0525-R70B	NCS S 3020-R80B
		NCS S 3030-B				
Ferrerries						
	Blanc	NCS S 1502-G50Y	NCS S 1515-G80Y	NCS S 3030-G50Y	NCS S 4010-B90G	NCS S 5010-Y70R
Ferrerries						
	Blanc	NCS S 1000-N	NCS S 7500-N	NCS S 7010-B70G	NCS S 5010-Y70R	NCS S 6030-R

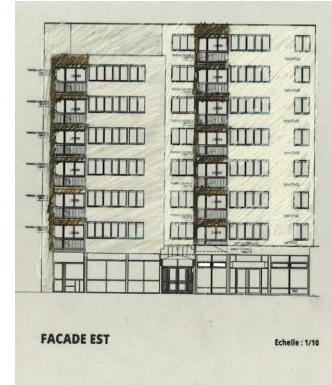
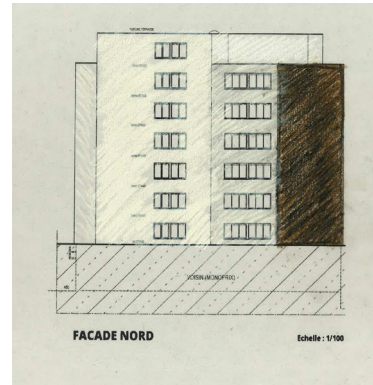
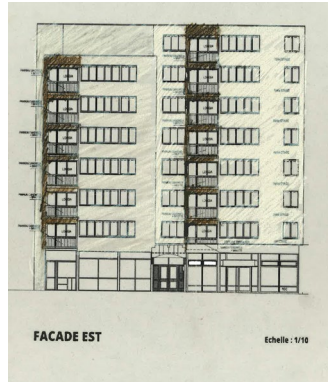
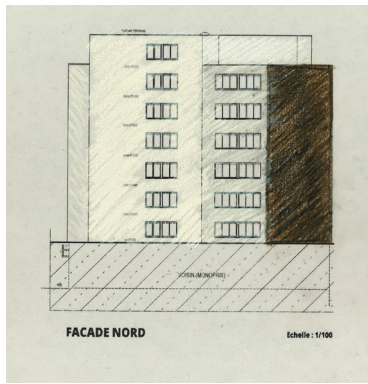
Ci dessus : les volets et les menuiseries sont l'occasion de donner de la couleur au village, par de fines touches, sans le dénaturer.



Qu'en est-t il de l'isolation par l'extérieur ?

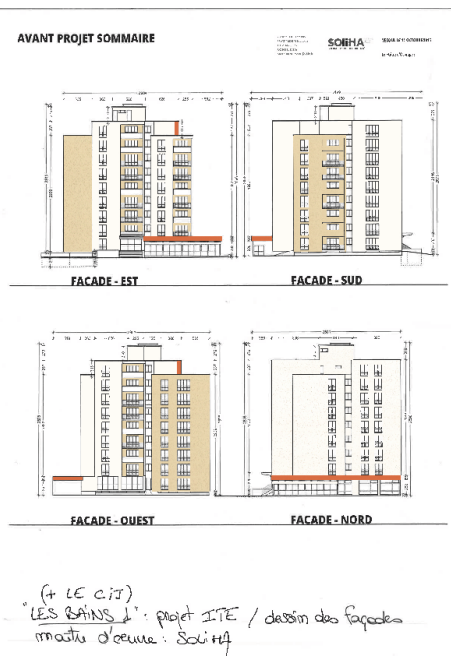
Quelques projets d'isolation par l'extérieur sont possibles lorsque cela ne dénature pas les façades. Ces projets bénéficient d'autres aides cumulables avec l'Opération FACADES. Il s'agit de dossiers complexes dans lequel le CAUE doit pouvoir intervenir le plus tôt possible : les entreprises pourront ainsi prendre en compte le cahier des charges dans l'élaboration de leur devis. Dans ce type de projet, l'ADERA (Espace Conseil France RENOV') reste un partenaire privilégié.





Copropriété du Durgeon - 5
rue des Bains à Vesoul -
Fiche N° 162
(Isolation Thermique par
l'extérieur et mise en
peinture - Entreprise
CABETE)





Proposition de coloration copropriété LES BAINS

OPERATION FACADES CAV - 8 août 2018

Repérage en plan

Agnès Vuillier-Lemoine, architecte chargée de mission CAUE 70

LES BAINS 1

9296 KEIM /
Façades

RAL 1015 /
Façades colorées nord

9092 KEIM /
Fond de loggias

D6.50.50 SIKKENS /
Bande colorée



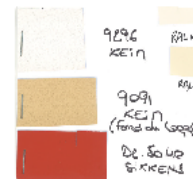
LES BAINS 3

9296 KEIM /
Façades

RAL 1015 /
Façades colorées nord

9091 KEIM /
Fond de loggias

D2.50.40 SIKKENS / Bande
colorée



1 et 3 Rue des bains - gestionnaire NEXITY

Fiches N° 204 -205

ITE - Entreprise PIGHETTI - maîtrise d'oeuvre - SOLIHA





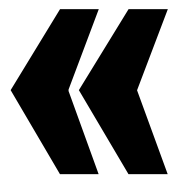
Maison rue de la Victoire - **Fiche N° 8**
ITE – Entreprise François DUSSAUCY





Maison 12 rue Pizard Theurey - **Fiche N° 278**
 ITE - Entreprise CLERC - Audit énergétique et AMO - Sébastien DURY





MERCI

de votre attention

